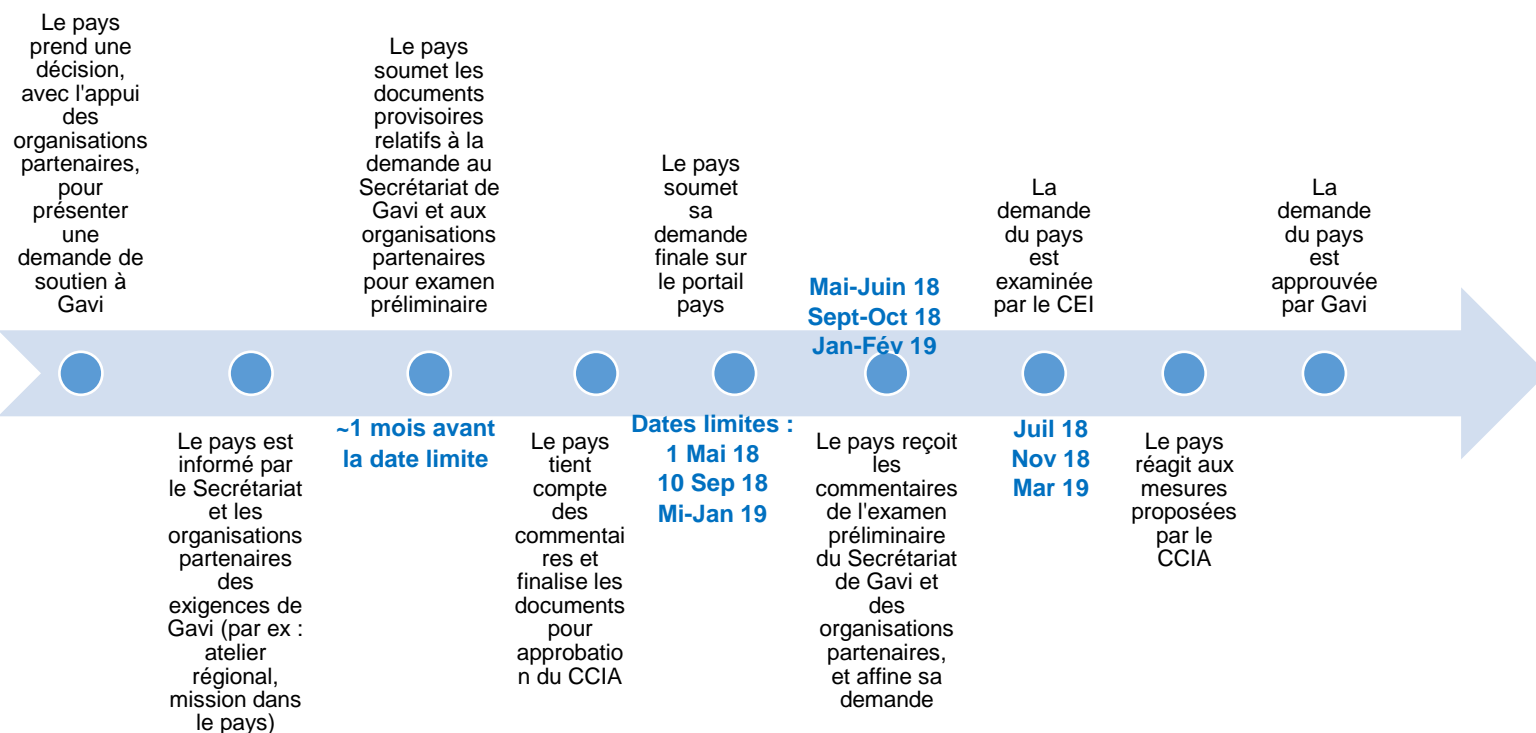


Aperçu du processus de la demande à la mise en œuvre de l'introduction/campagne

Les pays doivent comptabiliser environ 18 mois entre le début du développement de la demande et l'introduction ou la campagne.



Aperçu du processus de la demande



Documents relatifs à la demande de soutien au vaccin contre la rougeole et la rubéole

A) Documents pour tous les types de soutien au vaccin RR :
<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande¹ • Signatures des ministres de la Santé et des Finances • Compte rendu du CCIA et signatures • Compte rendu du GTCV et signatures • Rapport de l'évaluation de la GEV et rapport d'étape par rapport au plan d'amélioration de la GEV • Plan d'amélioration de la qualité des données et rapport final de l'enquête démographique la plus récente • PPAC, assorti d'une analyse situationnelle pour la rougeole et la rubéole, et plan quinquennal de haut niveau²

¹ Formulaire de demande accessible à l'adresse <https://portal.gavi.org/>

² Modèle disponible à l'adresse : <https://www.gavi.org/librairie/documents-gavi/formulaires-et-directives/analyse-de-la-situation-et-plan-pour-la-rougeole-et-la-rubeole-sur-5-ans/>

- Addendum au PPAC, si le PPAC ne comprend pas d'analyse situationnelle et de plan quinquennal
- Plan annuel du PEV, avec des activités détaillées associées à la rougeole et à la rubéole
- Si la composante du vaccin monovalent contre la rougeole du VVR1 ne bénéficie pas d'un financement national, engagement dans ce sens dès la première année de mise en œuvre : 1) décision consignée dans le compte rendu du CCIA et 2) lettre signée du ministre de la Santé ET du ministre des Finances

ET B) Documents spécifiques au soutien :

Campagne de vaccination de rattrapage RR et introduction du vaccin RR dans le calendrier de routine	Campagne de suivi R/RR
<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action de la campagne³ • Plan d'introduction d'un nouveau vaccin⁴ • Budget pour les dépenses opérationnelles de la campagne⁵ • Budget pour l'introduction du vaccin⁵ 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action de la campagne³ • Budget pour les dépenses opérationnelles de la campagne⁵
	Introduction du VVR2 dans le calendrier de routine

ET C) Documents facultatifs, le cas échéant :

- Plan pour l'élimination de la rougeole (et de la rubéole)
- Rapports techniques sur les AVS des précédentes campagnes
- Rapports d'enquêtes de couverture post-campagne des précédentes campagnes
- Évaluations post-introduction des précédentes introductions (vaccination de routine)

Demande de soutien au vaccin contre la rougeole et la rubéole – Liste de contrôle

Veillez cocher chaque case dans le tableau avant de soumettre la demande.

PRINCIPALES EXIGENCES RELATIVES À LA DEMANDE	Inclus dans la demande ?
Formulaire de demande	
Toutes les sections et les questions sont complétées; si la réponse à une question est disponible dans un document d'appui, la référence est incluse	
Approbation de la demande	
Signatures des ministres de la Santé et des Finances	
Compte rendu du CCIA et signatures	
Compte rendu du GTCV et signatures	
Analyse situationnelle, planification et budgétisation à long terme pour la rougeole et rubéole	
PPAC assorti d'une analyse situationnelle détaillée pour la rougeole et la rubéole, et d'un plan quinquennal de haut niveau; si le PPAC ne comprend pas d'analyse situationnelle ni de plan quinquennal, fournir un addendum au PPAC	
L'analyse situationnelle dans le PPAC ou l'addendum au PPAC présente les principales caractéristiques et les lacunes immunitaires de la rougeole et/ou de la rubéole en fonction de : a) la couverture vaccinale et b) l'épidémiologie des maladies	

³ Modèle disponible à l'adresse : <https://www.gavi.org/librairie/documents-gavi/formulaires-et-directives/plan-d-action-pour-les-campagnes-rougeole-ou-rougeole-rubeole/>

⁴ Modèle disponible à l'adresse : <https://www.gavi.org/librairie/documents-gavi/formulaires-et-directives/plan-d%E2%80%99introduction-des-nouveaux-vaccins-contre-la-rougeole-ou-la-rougeole-rubeole/>

⁵ Modèle disponible à l'adresse : <https://www.gavi.org/librairie/documents-gavi/formulaires-et-directives/modele-de-prevision-budgetaire-et-guide-utilisateur/>

<p>au niveau national et sous-national selon la zone géographique, l'âge et les caractéristiques socioculturelles</p> <ol style="list-style-type: none"> Couverture administrative du VVR1 (et du VVR2) au niveau sous-national Estimations des lacunes immunitaires en fonction de l'âge à l'échelon national à l'aide de la couverture annuelle par le VVR1 (et le VVR2) spécifique à la cohorte (ou l'outil MSP); pour les grands pays ou les pays affichant des écarts importants de couverture dans les états/provinces, des lacunes immunitaires en fonction de l'âge au niveau sous-national Analyse des données de surveillance dans le temps, selon l'endroit et la personne comme indicateur des lacunes immunitaires persistantes Analyse des enquêtes sur les foyers épidémiques, des données d'enquête ou des informations sur le programme au niveau local pour déterminer les raisons expliquant la non vaccination des communautés (par ex : populations urbaines défavorisées, minorités ethniques, migrants, réfugiés, groupes religieux, zones touchées par les conflits, rumeurs/rumeurs face à la vaccination, etc.) Recoupement des données et analyses de couverture, de séroprévalence et de surveillance afin de démontrer la cohérence entre les différentes sources de données (par ex : cartographie de la couverture au niveau des districts enregistrant de récents cas de rougeole avec superposition d'une carte à points des récents cas de rougeole; comparaison entre les lacunes immunitaires estimées en fonction de l'âge et la répartition par âge des récents cas de rougeole/rubéole, le cas échéant par année d'âge) 	
<p>Outil de calcul des coûts du PPAC, incluant la prochaine campagne / introduction dans le calendrier de routine et le financement national du VVR1</p>	
<p>Si le pays ne finance pas l'équivalent de la composante du vaccin monovalent contre la rougeole du VVR1, engagement dans ce sens dès la première année de mise en œuvre : 1) décision consignée dans le compte rendu du CCIA et 2) lettre signée du ministre de la Santé ET du ministre des Finances</p>	
<p>Planification annuelle pour la rougeole et la rubéole</p>	
<p>Plan annuel du PEV qui comprend la planification détaillée de toutes les activités liées à la rougeole et à la rubéole pour l'année en question</p>	
<p>Plan d'action pour la campagne – POUR LES DEMANDES DE SOUTIEN À LA CAMPAGNE</p>	
<p>Le plan d'action pour la campagne comprend un résumé de la justification et une justification épidémiologique pour la campagne, s'appuyant sur l'analyse situationnelle fournie dans le PPAC ou l'addendum au PPAC, et comprenant une démonstration du cumul du nombre d'enfants d'âge préscolaire vulnérables approchant ou dépassant la taille de la cohorte annuelle de naissance</p>	
<p>Le plan d'action pour la campagne décrit les enseignements tirés de précédentes introductions dans le calendrier de routine et/ou campagnes, et fournit des informations sur la manière dont ces enseignements serviront à renforcer les processus de planification et de mise en œuvre de cette campagne</p>	
<p>Le plan d'action pour la campagne applique les directives fournies dans le guide pour la planification et la mise en œuvre des AVS de l'OMS en termes d'activités, de calendriers et d'outils, notamment la microplanification, la logistique, la formation, le plaidoyer et la mobilisation sociale, le suivi des MAPI et la communication de crise, la surveillance et le suivi, et le fonctionnement des postes de vaccination; le plan d'action pour la campagne doit par ailleurs contenir des informations sur la manière dont la réticence face à la vaccination et les rumeurs autour de la vaccination (notamment sur les réseaux sociaux) seront gérées</p>	
<p>Le plan d'action pour la campagne établit des liens clairs entre l'analyse situationnelle pour la couverture vaccinale et l'épidémiologie de la rougeole (et de la rubéole) et les stratégies mises en œuvre dans le cadre de la campagne, avec des approches ciblées bien décrites afin de pallier aux lacunes immunitaires en fonction de la zone géographique, de l'âge et du milieu socioculturel, et une attention particulière portée aux enfants non vaccinés et ayant reçu une seule dose de vaccin, aux zones difficilement accessibles et mal desservies, et aux autres populations</p>	

cibles concernées (par ex : bidonvilles en milieu urbain, migrants, etc.). Les stratégies spécifiques en matière de vaccination et de communication sont décrites pour chaque groupe à risque. Le plan d'action pour la campagne examine la possibilité de mener une campagne sélective (par ex : contrôle des carnets de vaccination et vaccination des enfants qui ne justifient pas de l'administration des 2 doses)	
Le plan d'action pour la campagne fournit des informations détaillées sur la composante S&E avant, pendant et après la campagne, ainsi que sur l'utilisation de l'outil d'évaluation de l'état de préparation des AVS, du suivi pratique rapide (pendant et après la campagne) et de l'enquête de couverture post-campagne, et comment les résultats de chacune de ces composantes seront utilisés (par ex : le suivi pratique rapide et les activités de ratissage). La portée et les objectifs de l'enquête de couverture post-campagne sont bien décrits. ⁶	
Le plan d'action pour la campagne décrit dans quelle mesure celle-ci sera utilisée afin de renforcer la vaccination de routine, avant, pendant et après la campagne, et explique comment les communautés non vaccinées et les enfants non encore vaccinés identifiés lors de la campagne seront enregistrés puis intégrés dans les plans des sessions de vaccination de routine; le plan d'action pour la campagne décrit les stratégies qui serviront à améliorer la couverture par le VVR1 (et le VVR2), et comment les ressources de Gavi (coûts opérationnels, RSS ou ACP PEF) seront utilisées à cet effet. Si des lacunes immunitaires sont identifiées parmi les enfants d'âge scolaire, le plan d'action décrit la faisabilité d'organiser une visite médicale lors de la rentrée et une campagne de vaccination de rattrapage sélective au moyen des carnets de vaccination existants / registres cliniques, et d'apporter les changements d'orientation qui s'imposent.	
Le plan d'action décrit les besoins d'assistance technique et comment ceux-ci seront financés (ACP PEF, RSS, autres)	
Le plan d'action comprend une liste d'activités et le calendrier de mise en œuvre	
Plan pour l'introduction d'un nouveau vaccin – POUR L'INTRODUCTION DU VACCIN RR ET DU VVR2 DANS LE CALENDRIER DE ROUTINE	
Pour l'introduction du vaccin RR dans le calendrier de routine , le plan pour l'introduction d'un nouveau vaccin reflète les directives de l'OMS sur l'introduction de nouveaux vaccins, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Calendrier de vaccination révisé indiquant l'âge de la vaccination contre la rougeole et la rubéole b. Plan pour remplacer le vaccin contre la rougeole par le vaccin RR, y compris la date du passage au nouveau vaccin; Comment l'introduction de routine servira-t-elle à améliorer la vaccination de routine et la prestation des services	
Pour l'introduction d'une deuxième dose de vaccin à valence rougeole (VVR2) , le plan pour l'introduction d'un nouveau vaccin reflète les directives de l'OMS sur l'introduction d'une deuxième dose de vaccin contre la rougeole dans le calendrier de vaccination de routine, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Calendrier de vaccination révisé indiquant l'âge de la vaccination par le VVR1 et le VVR2; b. Si la politique en matière de vaccination a été ou sera modifiée afin de tenir compte de la vaccination des enfants de plus de 12 mois avec le VVR1 (et autres antigènes); c. Plans pour parvenir à une couverture de routine par le VVR2 élevée et maintenir ou améliorer la couverture par le VVR1 (par ex : actions de plaidoyer et activités de mobilisation sociale, etc.); d. Dans quelle mesure l'introduction du vaccin dans le calendrier de routine contribuera à améliorer la vaccination de routine et la prestation des services; 	

⁶ Note d'orientation de Gavi sur les enquêtes de couverture post-campagne : <https://www.gavi.org/librairie/documents-gavi/formulaires-et-directives/directives-pour-les-enquetes-post-campagne/>

e. Projet d'établissement d'une plate-forme pour la vaccination au cours de la seconde année de vie, avec des activités intégrées, pour atteindre une couverture élevée de VVR2, ainsi que le rattrapage de VVR1 et d'autres antigènes (par exemple Penta, PCV, Rota)	
Le plan pour l'introduction d'un nouveau vaccin décrit les besoins d'assistance technique et comment ceux-ci seront financés (ACP PEF, RSS, autres)	
Le plan pour l'introduction d'un nouveau vaccin comprend une liste de contrôle, une liste d'activités et un calendrier (conformément au modèle de l'OMS)	
Budget⁷	
Le budget comprend le coût total de la campagne / des activités liées à l'introduction du vaccin dans le calendrier de routine et des activités liées au renforcement de la vaccination de routine, et le montant alloué par Gavi	
Le plafond de Gavi est correctement calculé sur la base de la population cible et le US\$ par personne cible	
Les activités et les coûts opérationnels dans le budget s'alignent sur les activités et stratégies de prestation de services proposées dans le plan d'action pour la campagne / plan pour l'introduction d'un nouveau vaccin; la description est claire et concise	
Les fonds consacrés aux activités sont clairement alloués à Gavi, au gouvernement et/ou aux autres organisations partenaires dans la colonne appropriée; le soutien du gouvernement et des autres organisations partenaires est assuré	
Les coûts opérationnels se situent dans la fourchette prévue pour la plupart des grandes catégories	
Les coûts sont dûment justifiés et les coûts unitaires sont clairs; pour les postes les plus importants (par ex : indemnités des vaccinateurs), les chiffres sont clairs et il existe un lien entre la population cible et les journées effectuées par les vaccinateurs; si les frais de transport sont élevés, ceux-ci sont parfaitement justifiés et différentes options sont prises en compte	
Suivi pratique rapide, activités de ratissage et enquête de couverture post-campagne inscrits au budget (et idéalement financés par Gavi)	
Dans le modèle, des onglets libres sont utilisés pour fournir des détails supplémentaires sur la planification du budget, les activités et les coûts, le cas échéant	
Pour en savoir plus sur les salaires, les compléments de salaire / allocations, les indemnités journalières, des documents nationaux pertinents présentent les dispositions existantes concernant les normes, les salaires et les indemnités	
Autres exigences	
La population cible concorde dans l'ensemble des documents	
Les calendriers sont cohérents dans l'ensemble des documents	
Rapport de l'évaluation de la GEV et rapport d'étape par rapport au plan d'amélioration de la GEV	
Plan d'amélioration de la qualité des données de vaccination et rapport final de l'enquête démographique la plus récente	
Rapport technique sur les AVS et rapport d'enquête de couverture post-campagne des précédentes campagnes (si disponibles)	
Évaluations post-introduction des précédentes introductions de routine (si disponibles)	

⁷ Veuillez consulter la liste de contrôle relative à l'examen du budget pour obtenir des informations plus détaillées : <https://www.gavi.org/library/gavi-documents/guidelines-and-forms/annex-2-budget-review-checklist/>

Ressources additionnelles

Stratégie de Gavi en matière de lutte contre la rougeole et la rubéole (uniquement disponible en anglais)

<https://www.gavi.org/about/governance/gavi-board/minutes/2015/2-dec/minutes/07---gavi-s-measles-and-rubella-strategy/>

Directives et modèles relatifs à la demande de soutien Gavi

<http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/vaccins/#mr>

Liste de contrôle relative à l'examen du budget (uniquement disponible en anglais)

<https://www.gavi.org/library/gavi-documents/guidelines-and-forms/annex-2-budget-review-checklist/>

Considérations concernant l'examen indépendant des nouvelles demandes

<https://www.gavi.org/librairie/documents-gavi/formulaires-et-directives/considerations-concernant-l-examen-independant-des-nouvelles-demandes/>